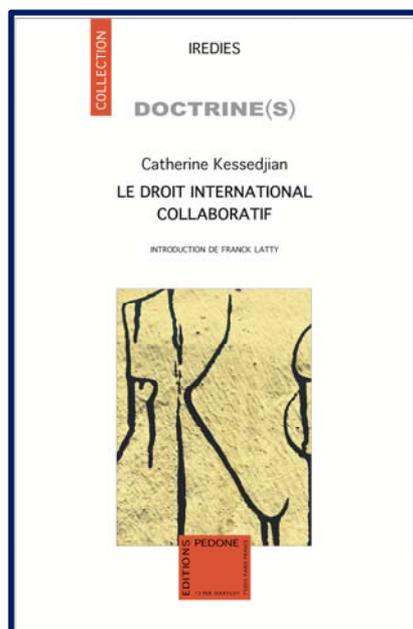


Onzième titre de la collection Doctrine(s)
fondée
par Emmanuelle TOURME JOUANNET,
aujourd'hui co-dirigé avec Jean MATRINGE



Le titre de cet ouvrage surprendra probablement le lecteur. Il est inspiré par une école de pensée aux Etats-Unis d'Amérique qui a initié une nouvelle manière d'aborder la norme juridique pour les professionnels du droit. C'est la première fois que le qualificatif « collaboratif » est appliqué au droit international. Il est destiné à montrer l'évolution du droit positif que l'on peut déjà constater, mais aussi à opérer en tant que discours performatif. Sur chaque aspect abordé dans le présent recueil (pluralisme juridique, gouvernance, rôle de la société civile, coopération, notamment) le droit collaboratif existe déjà, au moins en émergence, et s'avère riche de promesses pour la société internationale du XXI^{ème} siècle.

Catherine KESSEDJIAN, agrégée des Facultés de droit, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, Global Hauser Visiting Professor à l'école de droit de la New York University, arbitre et médiateur, est Présidente de la branche française de l'International Law Association, Vice Présidente du Comité français de droit international privé, membre du Conseil de la Société française pour le droit international et life member de l'American Law Institute. Elle a été Secrétaire général adjoint de la Conférence de La Haye de droit international privé.

Franck LATTY, agrégé des Facultés de droit, est professeur de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et membre du Centre de droit international (CEDIN). Il est Secrétaire général de la branche française de l'International Law Association, Vice-Président du Réseau francophone de droit international (Concours Charles-Rousseau) et membre du Conseil de la Société française pour le droit international.

ISBN 978-2-233-00786-5

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS,
soit par télécopie: +33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr -
34 € l'ouvrage - 42 € par la poste.

La présentation critique est signée Franck Latty. Il présente la pensée de Catherine Kessedjian, illustrée à partir d'un choix précis d'articles mis en cohérence autour du titre choisi « droit international collaboratif ».

Chacun des textes est introduit par l'auteur afin d'en signifier l'intérêt dans la progression de ses idées.

Les textes s'enchaînent afin d'en faire émerger le concept de « droit international collaboratif » soutenu par Catherine Kessedjian au carrefour des disciplines du droit international public et du droit international privé.

English

The presentation critique is signed Franck Latty. It presents the thought of Catherine Kessedjian, illustrated by a precise choice of articles put in coherence around the chosen title « international collaborative law ».

Each of the texts is introduced by the author in order to signify its interest in the progression of his ideas.

The texts chain together in order to make emerge the concept of « international collaborative law » supported by Catherine Kessedjian at the crossroads of disciplines of public international law and private international law.

**Pluralisme juridique – Entreprise –
Concurrence – Coopération – Droit
de l'Homme – Ethique – Dialogue
des juges – Influence – Culture-
Développement – Avenir**